

## **Déclaration d'Haïti a la consultation thématique autour du Pacte Mondial sur les migrations**

Genève, 9 Mai 2017

Monsieur le Modérateur,

Ma délégation vous remercie et félicite les panélistes pour la qualité de leurs présentations.

A la question Est-ce qu'un pacte mondial sur les migrations ordonnées sûres et régulières est nécessaire ?

Ma délégation répond oui.

En ce qui concerne les éléments qui doivent être inclus dans le pacte, Ma délégation partage l'idée que les droits de l'homme doivent être au centre de ce processus en vue de garantir la protection des droits de tous les migrants.

Ces derniers doivent bénéficier d'un traitement non discriminatoire le cas échéant, un traitement égal à celui de la population locale.

Le pacte doit également garantir l'accès des migrants aux services de base tels l'accès aux soins de santé et au système d'éducation, et ceci sans tenir compte de leur statut de migrant.

-Le pacte doit encourager les mesures législatives et toute autre mesure pertinente en vue de réduire les actes de racisme, de xénophobie dont les migrants sont souvent victimes dans les pays d'accueil.

-Le pacte doit aussi donner de sérieuses orientations en s'inspirant des études déjà réalisées par des agences spécialisées notamment l'OIT pour permettre et faciliter l'accès des migrants aux marchés du travail et de l'emploi et également, faciliter la reconnaissance ou encore la validation de compétences acquises par les migrants dans leurs pays d'origine,

-Le pacte mondial doit garantir aux migrants, l'accès au système judiciaire national pour porter plainte quand leurs droits sont lésés.

Le pacte mondial doit contribuer à notre avis, à renforcer l'inclusion et la cohésion sociale, par une pleine intégration des migrants dont la contribution positive dans le développement tant des pays d'accueil que ceux d'origine est une notion universellement reconnue.

Ma délégation est très sensible aux efforts à déployer dans les pays d'origine, pour offrir de meilleures perspectives d'avenir aux populations afin que la migration devienne vraiment un choix et non une nécessité.

En ce qui concerne mon pays Haïti, qui fut jadis une terre d'immigration, les catastrophes naturelles récurrentes que nous avons connues ces dernières années ont provoqué une vague d'émigration sans précédent. Les catastrophes naturelles et les changements climatiques sont en train de pousser un grand nombre de personnes à fuir leurs milieux

naturels d'origine et ce genre de phénomène est appelé à s'accroître dans plusieurs pays ou régions dites vulnérables.

Ma délégation est d'avis que Le Pacte de par son caractère normatif, prenne en compte cette préoccupation pour garantir la protection à toutes les catégories de migrants.

Monsieur le Président,

En conclusion, Ma délégation souhaite que le pacte puisse être un levier pour relever la coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination et que Sa mise en œuvre permettra de s'attaquer aux vraies causes de la migration, de renforcer la résilience des pays dits fragiles et permettre la concrétisation des objectifs du développement durable poursuivis dans l'agenda 2030.

Je vous remercie.